

APPEL À PROJETS "PORT DE PLAISANCE EXEMPLAIRE" PRÉSENTATION PROJET LAURÉAT 2023

PROJET DE REQUALIFICATION ET DE RECOMPOSITION DE PORT ARGELES ET DE SON QUARTIER

PORTEUR DU PROJET : **Commune d'Argelès-sur-Mer**

SITE BÉNÉFICIAIRE : **Port de plaisance d'Argelès-sur-Mer (66700)**

CALENDRIER DU PROJET GLOBAL : **2023-2026**



**Montant du
 projet global**

5 981 000 €

**Montant de l'aide
 "Destination France"**

787 375 €

Ambitions phares

Adapter le port de plaisance
 aux changements climatiques
 afin d'en faire un port **résilient**

Le projet s'inscrit au sein d'une stratégie de développement du port qui a pour objectifs de :

- Ouvrir le quartier sur l'économie maritime,
- Recomposer le bassin portuaire pour stimuler, anticiper et accueillir de nouvelles pratiques, générant de nouvelles ressources,
- Réorganiser les interfaces port/quartier en termes d'infrastructures, d'équipements, de services et d'intégration aux milieux naturels environnants,
- Modifier les infrastructures portuaires afin de les rendre plus résilientes face aux changements climatiques.

En coordination avec la construction de la Maison de la Mer sur un site entièrement ré-aménagé pour le public et les plaisanciers et bénéficiant d'une végétalisation importante, le projet prévoit le **rehaussement de l'ensemble des quais du bassin portuaire** pour pallier la surélévation du niveau marin ainsi que la **suppression des pontons** les plus exposés aux tempêtes.

Le financement alloué porte sur le rehaussement des quais selon une technique permettant une adaptation progressive à l'élévation des niveaux marins et aux périodes de submersion marines qui deviendront de plus en plus fréquentes. Des sédiments de dragage sont utilisés pour remblayer la partie arrière des quais bas qui sera végétalisée.



“

"Etre lauréat de l'AAP Port de plaisance exemplaire a permis de mettre en avant le projet de requalification et recomposition du port Argelès-sur-Mer et son quartier mais également de répondre à son objectif de modernisation, de transition écologique et énergétique, et d'adaptation climatique"

Antoine PARRA

Maire d'Argelès-sur-Mer

”

Contacts :

port.davenir@cerema.fr

mairie@ville-argelessurmer.fr